

Les nouvelles de Romagné



HIVER 2025

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Des projets pour 2025

« Lors de la cérémonie des vœux le 10 janvier à l'Atrium, j'ai eu l'occasion de remercier toutes les « forces vives » de la commune. Et je souhaite ici renouveler ces remerciements pour le Romagné Breizh Band qui accueille musicalement les événements de la commune, les bénévoles qui animent le tissu associatif, les commerçants, artisans et chefs d'entreprise, les représentants des services publics, les enseignants et responsable des écoles, le Docteur Diallo et l'ensemble des services paramédicaux, le personnel communal dont la compétence, la réactivité et l'attachement à la qualité du service public n'est plus à prouver, avec une mention spéciale à l'encadrement : Delphine Leroy, directrice générale des services, Vincent Arot son adjoint, Sébastien Lemoine responsable du service technique, Cécile Brossier, responsable du service enfance et Marine Thoin, responsable de l'ESCALE.

Un bilan 2024

- 22 naissances, 16 décès, 11 pacs, 8 mariages, 1 noce d'étain et 1 de diamant.
- 324 enfants scolarisés dont 149 à Lucie Aubrac et 175 à Sainte Anne.
- Des travaux prévus et réalisés mais aussi quelques imprévus. On peut citer le remplacement de l'alarme de la Poste, une première intervention d'urgence à l'Atrium qui est fermée, la remise en état des portes et fenêtres de l'église, le rafraîchissement des peintures des portes et fenêtres de la mairie, la pose de fenêtres sur la

partie buvette du vestiaire foot ou l'acquisition de deux robots tonte pour les terrains. Sans oublier le programme de voirie, la poursuite de la modernisation de l'éclairage public ou l'acquisition de luminaires led pour remplacer les éclairages intérieurs de l'école et de la salle de sport.

- De plus, il faut noter que, depuis de nombreuses années, les élus successifs ont réussi à développer de nombreux services à la population comme l'accueil à la mairie, la poste et maintenant l'ESCALE ou l'accueil des plus jeunes (garderie, centre de loisirs, restauration). Tous ces services ont un coût. Voici quelques chiffres 2023 : le service restauration : 107 620 € (25 % financé par la commune) ; la garderie en période scolaire : 114 780 € (43 %) ou le centre de loisirs : 133 345 € (56 %). Cette politique de service est une force pour Romagné, qu'il faut poursuivre.

- Enfin, en 2024, l'urbanisation à Romagné c'est 48 déclarations préalables instruites, 31 permis de construire accordés et 172 lots disponibles dans les différents lotissements autorisés.

Cap sur 2025 !

Tout d'abord du nouveau dans l'application des tarifs à compter du 1er janvier : afin de garantir une égalité d'accès aux services, nous avons choisi d'ajuster les tarifs aux taux d'effort, pour les rendre plus accessibles et de renforcer la solidarité au sein de la commune. Ensuite, plusieurs dossiers seront menés cette année. On peut évoquer :

- Après la réalisation d'un plan de circulation apaisée à l'échelle de notre agglomération, sur les axes principaux du bourg, nous allons devoir faire des choix de réalisation.

- Des réflexions sur les travaux à engager pour la salle de l'Atrium, sur l'avenir du restaurant scolaire (souvent mis à mal en termes d'espace et de situation géographique), sur l'évolution de la sapinière, sur la valorisation des sentiers de randonnée ou sur l'implantation de panneaux photovoltaïques au sol (afin de trouver de nouvelles ressources).

Et, tout au long de l'année, la commune fera son maximum pour répondre aux demandes de la population. N'oubliez pas : vous pouvez prendre rendez-vous en mairie ou venir me rencontrer lors des café élus/habitants, une fois par trimestre, à l'ESCALE. Prochain rendez-vous, samedi 8 mars à 10h30.

Que cette année 2025 soit remplie d'espérance, de projets, de moments de partage et de plein de petits bonheurs. Je vous salue de bon cœur pour l'année 2025. »

Cécile Parlot
Maire de Romagné



Le plan de circulation de Romagné est lancé

Les questions de sécurisation du bourg ont déjà fait l'objet de travaux en 2017/2018 avec l'aménagement d'une portion de la rue nationale et le passage à 30km/h. Mais la liste élue en 2020 a intégré dans son programme « la poursuite des travaux d'aménagement et de sécurisation du bourg ». Ils ont débuté en 2024 avec une phase de réflexion et de diagnostic.

Le contexte budgétaire n'est pas très favorable pour lancer des investissements conséquents. Cependant, la volonté des élus de sécuriser le bourg reste forte. C'est pourquoi, ils ont souhaité étendre cette réflexion à d'autres secteurs rencontrant des difficultés. Aussi, le plan de circulation a été programmé pour pouvoir avancer malgré ces contraintes financières, en faisant ressortir des aménagements plus ou moins simples, rapides à mettre en place et pas trop lourds budgétairement. Ceci afin de pouvoir travailler sur plusieurs points comme la vitesse, la cohabitation entre voitures, cyclistes et piétons, l'accessibilité des infrastructures de voiries aux personnes à mobilité réduite, etc.



La rue de la Riboisière : un secteur étudié pour le diagnostic

Commencer par un diagnostic

De plus, pour les élus, il ne fallait pas se contenter d'une réflexion dans un bureau mais partir du terrain. C'est pourquoi la méthodologie retenue fut « la balade urbaine ». Pour cette phase de diagnostic, il fallait profiter du vécu des habitants et élus en matière de conflits d'usages, insécurité routière et difficultés d'accessibilité et d'obtenir leurs avis sur les améliorations à apporter. La commune a sélectionné le cabinet d'études Tecam de Fougères, qui a pour mission de traduire ces avis, recommandations et demandes en réponses concrètes, c'est-à-dire en aménagements correctifs et ponctuels qui pourront être mis en place rapidement.

Cette « balade urbaine » s'est déroulée en juillet dernier sur les secteurs retenus pour ce plan de circulation : rue de Saint Sauveur, rue Nationale, rue de Fougères, rue de la Riboisière et rue de la Chasse Beauvais. Il en est ressorti toute une série de points et d'améliorations possibles. Ils sont résumés dans l'encadré ci-contre.

Des effets dès 2025

Ce plan de circulation sera suivi d'effets avec, dans un premier temps, des aménagements simples, rapides et raisonnables budgétairement. Ils seront déterminés lors du vote du budget, début avril 2025 et seront présentés lors d'une réunion publique qui aura lieu à la fin du premier semestre 2025. N'hésitez pas à venir si vous voulez prendre part au débat qui nous concerne tous.

Enfin, il faut noter que le département d'Ille-et-Vilaine prévoit de créer une piste cyclable entre le pôle d'échanges multimodal de Romagné à Fougères, en passant par le bourg. Elle sera un atout pour le territoire en termes de mobilité douce. À condition que les aménagements d'aujourd'hui soient compatibles avec cette future piste cyclable.

Une synthèse du diagnostic

Les idées générales qui sont ressortis de cette « balade urbaine » sont de plusieurs ordres :

- la vitesse est excessive (mais difficile à respecter strictement) ;
- les sens de circulation sont questionnés : rue du Stade et rue de la Bascule ;
- les mobilités actives sont souvent mises à mal : absence de continuité, qualité des revêtements, largeur, manque de guide pour les plus jeunes (marquage au sol...);
- le stationnement n'est pas assez « dirigé » (marquage absent, pas de hiérarchie) ;
- les carrefours ne sont pas assez visuels ;
- les passages piétons sont parfois mal positionnés, pas assez visibles et insuffisants ; Certains éléments sont remis en cause pour des raisons esthétiques : dépôt de voitures, clôtures, manque de finition sur les matériaux de surface.

Déchets et poubelles : le point sur les changements

Nous en avons déjà parlé : de nombreux changements sont en cours sur la commune, concernant les poubelles et la gestion des déchets. Faisons un point sur la question, en particulier sur les éléments qui sont en cours de finalisation.

Les bacs gris à serrure

Pour rappel, seuls les foyers en campagne distants de plus de 200 mètres du passage du camion-benne peuvent être équipés s'ils le souhaitent de bacs gris à serrure qui seront stockés sur la plateforme la plus proche de leur domicile. Les personnes concernées ont tous reçus un courrier leur demandant de choisir entre le bac gris à serrure + les sacs jaunes ou les 2 bacs sans serrure (bac gris pour les ordures ménagères et bac jaune pour les emballages à trier). Pour ceux qui sont concernés et qui n'ont pas encore répondu, n'oubliez pas de le faire.

Les bacs gris sans serrure ainsi que les bacs jaunes seront stockés à votre domicile et vous devrez les déposer la veille du ramassage et les récupérer à l'issue de la collecte (calendrier des passages disponible sur internet – voir ci-dessous). Ceux

qui ont un bac gris à serrure auront aussi des rouleaux de sacs jaunes (à récupérer en mairie) qu'ils devront également déposer la veille de la collecte.

Remplacement des derniers bacs marrons

Au cours du dernier trimestre 2024, les agents de collecte ont scotché les bacs marrons « bac non conforme » pour indiquer qu'ils ne seraient plus collectés. A ce jour, de moins en moins d'usagers se signalent suite à cette opération. A compter du 23 janvier, les bacs marrons ne sont donc plus collectés. Les agents récupéreront les bacs marrons qui restent sur le domaine public.

Collecte des déchets en sacs

Actuellement, les agents continuent de collecter les sacs poubelles au sol en dehors des bacs car il subsiste des usagers non dotés en bacs. Cette situation est temporaire et prendra fin lorsque 95% des bacs seront livrés et que les plateformes seront finalisées, l'objectif étant que ça ne persiste pas au-delà du 30 juin 2025.



Les calendriers de ramassage sont disponibles sur le site internet du

Smictom : <https://www.smictom-fougères.fr/collecte-et-tri/jour-de-collecte/>

La nouvelle tarification « enfance et ESCALE » en 5 questions

À la demande de la Caisse d'Allocations familiales, la tarification de l'ALSH (garderie et centre de loisirs) devait être revue. Après discussion au sein de la commission des finances et délibération au conseil municipal, il a été décidé d'opter pour le système du taux d'effort, qui sera aussi appliqué sur les tarifs de l'ESCALE et de la restauration (sur le temps scolaire et l'ALSH). Explications en 5 questions clés.



• C'est quoi le taux d'effort ?

C'est un coefficient multiplicateur appliqué au quotient familial de chaque foyer. Il permet de déterminer le tarif de la prestation en fonction des revenus de chaque famille.

• Pourquoi ce système ?

L'application du taux d'effort permet plus de justice dans l'effort financier demandé aux familles. Le calcul rend les tarifs proportionnels aux ressources du foyer.

Le choix du taux d'effort est une décision guidée par la volonté de soutenir les familles dont les ressources sont les plus modestes afin qu'elles retrouvent un peu de pouvoir d'achat.

• Que vais-je payer ?

$$\text{mon quotient familial} \times \text{taux d'effort} = \text{Mon tarif}$$

Pour chaque service proposé, un tarif minimum et un tarif maximum sont fixés.

Un simulateur est à votre disposition sur le site internet de la commune.

www.romagne35.bzh

• Quels sont les services concernés ?

- Enfance : restaurant scolaire, garderie, centre de loisirs et mini-camps
- ESCALE : ateliers, sorties, spectacles.

• Comment la commune participe ?

Pour que les tarifs restent supportables pour les usagers, la commune en prend en charge une partie : en 2023, elle allait de 25 % à 56 % selon le service.

De plus, si l'obligation de la CAF concernait uniquement les services garderie et centre de loisirs, les élus ont estimé qu'il fallait aussi intervenir sur d'autres services comme la cantine ou l'ESCALE, pour soutenir le pouvoir d'achat des ménages.

Des vélos électriques en location



Il y a quelques mois, Fougères Agglomération, en partenariat avec son délégataire Transdev Fougères, a lancé un nouveau service de location de vélos à assistance électrique (VAE), avec une flotte de 80 vélos : le SURF.

Ce projet vise à encourager une mobilité respectueuse de l'environnement tout en facilitant les déplacements quotidiens des habitants.

Trois formules d'abonnement sont proposées : 3 mois (90 €), 6 mois (180 €) et 12 mois (300 €, avec deux mois offerts).

Pour les trajets domicile-travail, les employeurs peuvent couvrir entre 50 % et 75 % du coût de l'abonnement, grâce au forfait mobilité.

Un impact positif sur le quotidien

Au-delà de l'aspect économique et écologique, le vélo électrique apporte un véritable confort dans la vie quotidienne, notamment pour les trajets domicile-travail.

Certains parlent même « d'une vraie coupure entre le travail et la maison à l'air libre ».

Depuis son lancement, le service SURF rencontre un vrai succès : tous les vélos ont été loués dans les premiers mois d'activité !

Pour répondre à la demande croissante, Fougères Agglomération a prévu l'acquisition de 20 nouveaux vélos, qui seront disponibles à la location en 2025.

L'école Sainte-Anne récompensée par le prix Avenir du gallo 2024

Le gallo, classé parmi les langues régionales, figure dans les programmes scolaires sous la thématique de la découverte linguistique. Et, à l'école Sainte-Anne, depuis la rentrée scolaire 2020, les élèves des classes de CE1 et de CM1 bénéficient d'une initiation au gallo.

Sous la direction d'Anita Rouault, animatrice pédagogique, les élèves apprennent à se présenter, à parler de leurs émotions, de leurs goûts, de leurs loisirs ou encore de la météo. Ce travail linguistique s'accompagne d'activités comme chanter lors d'événements, jouer des saynètes écrites avec leurs grands-parents ou participer à une correspondance vidéo avec l'école Sainte-Anne de Bazouges-la-Pérouse.

Ce travail autour du gallo a été couronné de succès. Le 6 décembre dernier, lors d'une cérémonie organisée au Conseil régional à Rennes, Nathalie Tréhel-Tas, présidente de l'Institut de la langue galloise, a remis le prix Avenir du gallo 2024 à l'école. Cette distinction honore ses efforts pour transmettre la langue galloise aux jeunes générations.



Le prix Avenir du gallo, qui récompense chaque année des initiatives remarquables en faveur de la préservation et de la diffusion de cette langue régionale, s'accompagne d'un chèque de 1 000 € et d'un diplôme. Il met en lumière les projets les plus novateurs et impactants réalisés au cours de l'année écoulée.

2025 à l'ESCALE

Outre les programmes qui changent chaque trimestre et offrent de nombreuses activités, l'ESCALE vous propose déjà deux rendez-vous. Tout d'abord, face au succès rencontré en 2024, les marchés nocturnes de l'été seront reconduits. Ensuite, pour la première fois à Romagné, une Color Run sera organisée en mai prochain. C'est

une course festive qui mettra une belle ambiance dans la commune.

Enfin, le nouveau conseiller numérique est arrivé. Anthony Arch se tient à votre disposition et vous pouvez prendre rendez-vous avec lui par téléphone (06 31 80 69 15) ou directement à l'accueil. Il complète ainsi l'équipe à votre service, composée de Marine (responsable), Julie (accueil) et Géraldine (animatrice).



Anthony Arch, nouveau conseiller numérique

Horaires, informations et programme de l'ESCALE : www.escale.romagne35.bzh

Le programme en version papier est disponible à l'ESCALE ou à la mairie. Vous pouvez aussi suivre sur Facebook et Instagram.

Tél. : 02 21 98 00 00

Mail : accueil.escale@romagne35.bzh

2024/2025 : entre art et mer dans les écoles

Lucie Aubrac sous le signe de l'art



Les CM1-CM2 de Lucie Aubrac à Quiberon

L'école Lucie Aubrac connaît pour cette année scolaire 2024-2025 une petite baisse avec 159 élèves répartis sur sept classes (pas de ferme-

ture !) et une nouvelle enseignante, Aurélie Desaize, qui a pris en charge la classe des grandes sections/CE1.

Pour cette année, le thème choisi est artistique et... « BizArt ». Il se concrétise dans de nombreuses activités comme la classe découverte qui s'est déroulée en septembre dernier à Quiberon (22) pour les CM1/CM2. Deux plasticiens ont pris en charge les activités artistiques et les enfants ont travaillé sur le portrait ou sur les jeux de lumière. Leurs œuvres ont ensuite été exposées à l'ESCALE. Quant aux autres classes, elles vont également exposer tout au long de l'année leurs travaux au pôle culturel.

Les autres activités sont de plusieurs ordres :

- Un projet en co-intervention avec le club de basket de Romagné pour découvrir ce sport (les CM1 et CM2 en novembre-décembre) ou avec l'École d'escrime de Fougères.

- Le marché de Noël qui a connu un joli succès.

- Une participation au concours national « Les Incorruptibles » pour les CP-CE2 (découvrir et lire en classe une sélection de cinq livres, argumenter et participer au vote national).

- Une sortie aux Jardins de Brocéliande pour les maternelles en juin.

Enfin, il faut noter que les portes ouvertes de l'école se dérouleront le vendredi 7 mars prochain, de 16h30 à 18h30.

La mer s'invite à Sainte Anne

Les effectifs à l'école Sainte Anne sont en légère augmentation (175 élèves sur sept classes) et la rentrée s'est bien déroulée. Elle a été suivie en septembre par la journée devenue traditionnelle du « vivre ensemble », qui a permis à toutes les classes de se retrouver autour du thème annuel de la mer. De nombreuses activités et un pique-nique ont permis aux enfants de faire connaissance, de se retrouver et aux plus grands de s'occuper des plus petits. Une belle journée pour la cohésion de l'école.

Outre ce thème de la mer qui sera décliné dans d'autres activités, il y a aussi deux grands projets artistiques. Il y a tout d'abord la création de fresques dans le bloc sanitaire des petites sections et dans la salle de sieste avec la partici-

pation d'un graffeur, Moore. Après un échange avec les élèves sur cet art, les élèves feront des propositions de dessins à l'aide de croquis. Une délibération interviendra pour déterminer les projets retenus et la réalisation se fera, avec la participation des élèves, en tenant compte des consignes de l'artiste.

Ensuite, il y aura la restauration des poissons sur la cour de la maternelle. Après le ponçage et la sous-couche réalisés par les enseignants, les élèves travailleront sur des œuvres en partant de l'artiste Triglia. Des propositions seront faites en fonction des différents poissons et avant la réalisation à la peinture. La finition se fera aux crayons « Posca » et la dernière phase du vernissage sera réalisée par un adulte.

Enfin, les temps forts de l'année sont : la classe de mer pour les CP-CE1 à Granville (trois jours en avril), la traditionnelle kermesse le 29 juin et les journées portes ouvertes le 28 mars prochain, toujours sur le thème de la mer et des océans



A Sainte Anne, la journée du vivre ensemble en septembre



Romain Aussant, place aux jeunes !

Romain Aussant, âgé de 25 ans, est un jeune entrepreneur dynamique qui vient de lancer ARPE, son entreprise de plomberie et d'électricité à Romagné.

Romain a suivi un parcours académique riche. Il a obtenu un CAP en plomberie, un CAP en électricité, un bac professionnel en domotique et un BP en génie climatique (climatisation et pompe à chaleur). Ces études, réalisées en alternance, lui ont permis de se former tout en travaillant dans une entreprise à Villedieu-les-Poêles.

Et il a décidé de se lancer à son compte en août 2024 : « J'ai toujours eu cette envie de faire les choses par moi-même. Et il faut tenter quand on est jeune. Le goût d'entreprendre me booste et me motive, » explique-t-il.

ARPE, une entreprise polyvalente

ARPE, qui signifie Aussant Romain Plomberie Électricité, propose une gamme complète de service, touchant tout ce qui concerne l'électricité, la VMC, la plomberie et le sanitaire dans le neuf, la rénovation ou le dépannage.

De plus, il installe des pompes à chaleur pour le chauffage et la climatisation, ayant choisi Atlantic, une marque française reconnue.

Outre ses clients en direct, Romain travaille avec des agents immobiliers lors des ventes de maisons nécessitant des travaux, ainsi qu'avec des architectes et des cuisinistes, principalement dans le cadre de rénovations. Il intervient dans un rayon de 45 minutes autour de Romagné, essentiellement chez des particuliers, le reste de sa clientèle étant des professionnels, comme les magasins.

Une jeunesse perçue positivement

Romain met un point d'honneur à répondre aux attentes de ses clients : « Quand un client m'appelle pour trouver une solution ou me soumettre un projet, je fais tout pour répondre à ses besoins et l'aider à se projeter ». Pour une salle de bain, par exemple, il envoie ses clients dans des magasins sanitaires pour qu'ils puissent voir un maximum de produits. Il réalise les plans et fait des modifications si nécessaire. « Je me dois de les accompagner jusqu'au bout, pour qu'ils ne regrettent pas leur achat, » ajoute-t-il.

Il propose aussi plusieurs devis pour une même prestation, leur permettant ainsi de comparer et de choisir la meilleure option. « Je suis sérieux et ils peuvent me faire confiance, » assure-t-il. Et, Romain a été surpris par la réaction positive des clients face à sa jeunesse. « Je pensais qu'ils seraient réticents, mais beaucoup de clients, souvent de l'âge de mes grands-parents ou de mes parents, trouvent ça bien. Je leur laisse une bonne impression ».

Pour contacter ARPE :

Tél. : 06 79 73 83 30

Mail : rominaussant.arpe@gmail.com



Romain Dubois : La passion de la musique

Vous l'avez déjà croisé lors de certains événements communaux (vœux, 11 novembre, fête de la musique, etc.). Et si nous faisons plus connaissance avec Romain Dubois, qui dirige le Romagné Breizh Band.



Romain Dubois, âgé de 49 ans, réside à Romagné depuis 2003. Électromécanicien chez Véolia et père de trois enfants, il nourrit une passion pour la musique depuis l'âge de sept ans. Celle-ci se concrétise à travers sa participation à trois groupes : le Romagné Breizh Band, Jom Brass et le Fougères Big Band.

Trompettiste, il a intégré l'orchestre de Romagné au début des années 2010, à une époque où il était dirigé par Francis Tirot puis Patrick Auffray. À l'origine, le groupe était une batterie fanfare, mais Romain a proposé une évolution vers une harmonie, enrichissant le répertoire avec des

instruments tels que la trompette à piston, le trombone ou le saxophone.

Un nouveau souffle

Aujourd'hui, le Romagné Breizh Band compte une quinzaine de musiciens. Ils répètent le vendredi à l'ESCALE, la salle de musique offrant une qualité acoustique remarquable. Ils se retrouvent une fois par mois, en fonction des événements à venir. Après le décès d'André Garnier (trésorier pendant de nombreuses années) et le passage de relais d'Yves Feuvrier (président), Romain a su maintenir la dynamique du groupe, accueillant de jeunes musiciens de l'école de musique du pays de Fougères ou d'anciens Romagnéens. Récemment, Marina Guérin a été élue présidente (elle remplace Ronan Molina), avec Philippe Février comme trésorier et Anthony Delaunay comme secrétaire.



Romain choisit les morceaux avec soin, souvent influencé par ses enfants, qui participent également au groupe. Il privilégie des pièces simples qui permettent à tous les musiciens de prendre du plaisir tout en diffusant de la joie au public. Parmi ses morceaux favoris, on trouve «Smoke on the Water» de Deep Purple et «Zaza», un morceau chanté par les musiciens et composé par Luis Maravilla, un compositeur de flamenco décédé en 2020.

Des projets pour 2025

Pour l'année 2025, le Romagné Breizh Band participera à divers événements, notamment la fête de la musique en juin et les cérémonies du 8 mai et 11 novembre. Bien qu'ils se produisent principalement pour la commune, Romain espère organiser un ou deux concerts dans d'autres communes ou aux alentours de Fougères.

Il souhaite également adresser un message aux musiciens amateurs qui habitent Romagné. Il les invite à rejoindre le groupe : « Il n'y a pas de concours d'entrée, précise-t-il. Il faut juste venir avec une motivation sincère pour la musique et sa bonne humeur. L'ambiance conviviale est au cœur de notre pratique, avec des moments de partage à la fin des répétitions, favorisant une cohésion essentielle au sein du groupe.

Patrick Biard : 40 ans au service du foot à Romagné

Il a été honoré lors des vœux du maire le 10 janvier dernier. Nous avons souhaité en savoir plus sur Patrick Biard qui a dirigé le club de football de Romagné pendant près de 40 ans.



Qui êtes-vous, Patrick Biard ?

J'ai 66 ans et retraité depuis 5 ans. J'ai travaillé pendant plus de 20 ans dans le secteur de la chaussure, puis 20 ans comme chauffeur chez Chimirec à Javené, spécialisé dans la gestion des déchets chimiques et industriels. Je suis également père de deux enfants et grand-père de deux petits-enfants.

Bénévole depuis 40 ans : toujours le football ?

Oui, toujours le football. J'ai intégré le club à l'âge de 10 ans. Comme je n'étais pas un très bon joueur, j'ai décidé de m'impliquer autrement. À 23 ans, je suis devenu dirigeant, puis président à 25 ans, car à l'époque, personne ne voulait reprendre le poste. Je me suis dit : «Pourquoi pas ?».

Que retenir-vous de ces 40 ans de présence au sein du club ? Quel est votre meilleur et votre plus mauvais souvenir ?

Quarante ans, c'est long, et il y a forcément eu des hauts et des bas. Pour les plus beaux souvenirs, il y en a eu de nombreux. Madame le maire évoquait lors de la cérémonie des vœux plusieurs moments forts : la victoire des U15 en coupe départementale en 2001, la montée en ligue en 2003 puis en division supérieure régionale (DSR) en 2009/2010 et en division supérieure Élite en 2011/2012. Sans oublier les deux coupes Seniors Maxime Portier en 2006/2007 et 2010/2011. Mais nous nous rappelons tous du match contre Nantes en 2011, au 7ème tour de la coupe de France en 2010. C'était un merveilleux souvenir, malgré la défaite 7 à 1 devant 2 900 spectateurs. Il y avait 7 divisions d'écart entre l'équipe professionnelle et la nôtre et nous n'avons pas démerité. Quant aux mauvais souvenirs, il y en a aussi eu, comme les descentes pour l'équipe première et les autres équipes. Mais après 40 ans, on ne garde que le meilleur.

Et aujourd'hui, êtes-vous toujours impliqué dans le football ?

Oui, même si j'ai passé la main et la présidence depuis la fusion du club avec le FC des Landes à Sylvain Lefeuvre et Stéphane Brard, qui oeuvrent et assurent intelligemment pour la continuité du nouveau club ASC Romagné Les Landes. Je suis président d'honneur, un titre honorifique qui me permet d'aider la nouvelle équipe dirigeante sur des éléments comme la réglementation ou les questions administratives. Je fais bénéficier le club de mon expérience. J'ai également pris la responsabilité de la catégorie U6 et U7 pour rester proche des plus jeunes et les accompagner. Le mercredi matin, j'aide les éducateurs à l'école de foot. De plus, je suis responsable des jardiniers bénévoles qui entretiennent le terrain d'honneur.

Nous sommes présents les lundis matin, surtout après un match le dimanche.



Quel bilan tirez-vous de ces 40 ans de football à Romagné ?

J'ai vu passer de nombreux présidents de district et de la Ligue de Bretagne. Je suis très content d'avoir accompagné plusieurs générations de joueurs. Je ne compte plus le nombre d'enfants, puis leurs enfants et petits-enfants, que j'ai vus grandir. Je suis également heureux d'être resté dans ma commune de naissance et d'avoir participé activement à sa vie et à son développement. Sans le football, je serais peut-être parti, qui sait ? Je tiens à souligner le mérite des bénévoles dans les clubs de football amateur comme le nôtre. Gérer une telle structure devient de plus en plus difficile. Le plaisir du football est souvent éclipsé par de nombreux tracas administratifs et le peu d'appui de la Fédération nationale. Par exemple, pour organiser le match de coupe de France en 2011 contre Nantes, je m'y suis consacré quasiment deux semaines à temps plein, sans aucune aide de leur part.

Enfin, je souhaiterais rappeler qu'un président n'est rien sans une solide équipe autour de lui. Je veux particulièrement citer trois personnes qui ont beaucoup compté pour moi : Bruno Trihan, Paul Delatouche et l'entraîneur Yoann Gautier, qui a su booster les équipes pendant plus de 20 ans.

Foodtrucks et plats à emporter : du choix à Romagné

Dans une époque où la gastronomie prend de nouvelles formes, notre commune se distingue par une offre exceptionnelle de repas à emporter. Dans cet article, nous vous invitons à les découvrir.

Un large choix à la Boulangerie

La boulangerie Au Four et aux Saveurs propose une restauration rapide de qualité. Commençons tout d'abord par la gamme froide avec les sandwiches, les wraps, les « suédois » ou les salades composées.

Continuons ensuite avec la gamme chaude très variée : les traditionnelles pizzas et quiche (saumon, lorraine, etc. – ça change régulièrement), les paninis aux saveurs variées selon les jours (kebab, burger, chèvre miel, forestier, etc.), les burgers qui se déclinent en trois choix (original, savoyard ou poulet pané), les hot-dog ou les frites à emporter (les midis uniquement). On peut manger sur place ou emporter chez soi.



Boulangerie Au four et aux saveurs 41 rue Nationale

Ouvert le matin dès 6h30 et jusqu'à 19h (13h le dimanche)
Fermé dimanche après-midi et lundi.

Des bons petits plats chez Jipé

Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, avez-vous déjà dégusté les bons petits plats à emporter de chez Jipé. A la boucherie charcuterie réputée de Romagné, vous avez chaque jour le choix entre 2-3 plats du jour (bœuf bourguignon, hachis parmentier, poisson le vendredi, etc.), qui varient tout au long de la semaine. Toujours présentés en portions individuelles dans une barquette, ils sont faciles à réchauffer et très compétitifs (6 à 7 € la part). Sans oublier les plats du samedi comme les paellas, choucroutes (viandes ou poissons), couscous, langue de bœuf, poulet rôti, etc.



Vous pouvez aussi déguster toute une gamme de pâtisseries charcutières comme les pizzas, quiches, tourtes, etc. Enfin, il y a le restaurant qui vous accueille les midis de la semaine et

vous propose pour 15€ une formule avec buffet d'entrées, plat, dessert, boisson et café.

Boucherie Charcuterie Chez Jipé 1 rue de Fougères

Ouverte du mardi au vendredi de 07h00 à 14h30 et de 16h00 à 19h30
Le samedi de 07h00 à 18h00
Restaurant ouvert de 11h30 à 14h00, du lundi au vendredi

Avez-vous essayé Mr Pizz ?

Depuis une vingtaine d'année, le camion Mr Pizz est présent à Romagné tous les mercredis soir devant la boucherie Jipé. Travaillant en couple, ses créateurs et responsables, Frédéric et Monique Le Page, mettent en avant la proximité et un travail artisanal : cuisson au feu de bois, produits de qualité, vrai savoir-faire, lien et relations privilégiés avec leurs clients. Et ils les remercient pour toutes ces années ainsi que la commune pour leur accueil.

Cela donne des pizzas excellentes (selon les avis de ceux qui les mangent) avec un très bon rapport qualité/prix. Vous avez à disposition une carte d'environ 50 choix et Frédéric et Monique travaillent essentiellement sur commande. En effet, fort de leur succès, ils ne prennent des demandes sur place que de manière ponctuelle (ceci afin de ne pas défavoriser ceux qui ont commandé).

Vous pouvez passer commande le matin avant 12h30 ou l'après-midi de 15h à 20h. Pas de support publicitaire (Facebook, etc.). La carte des pizzas est à retirer au camion.

Tél. : 06 32 84 20 39



Une pizza avec Buon Cibo

Chez Buon Cibo Pizza, vous pouvez déguster une bonne pizza napolitaine au feu de bois. Elles sont toutes faites dans l'esprit du pays avec des produits italiens de qualité et des pâtes maturées 48 à 72 heures. La carte proposée est simple mais répond à tous les goûts, de la pizza classique à la pizza du moment, plus élaborée (exemple : une margherita à la pistache et au basilic, avec notamment de la burrata, de la mortadelle pistachée, du pesto aux pistaches et des pistaches concassées). Toutes les sauces et préparations sont faites maison.

Heliott Rochefort Verschoore est un passionné de la pizza et met un point d'honneur à proposer des pizzas de qualité pour passer ensemble un bon moment autour d'un bon repas.

Buon Cibo Pizza

Présent le samedi soir devant le 30 rue Nationale (à côté du salon de coiffure).

Pour commander : un SMS avant 18h ou un appel après 18h au 06 23 47 47 54. La carte est consultable sur Facebook ou Instagram.



Des crêpes chez Ty Kristell

À bord d'une caravane équipée en food-truck, Christèle Durin propose des galettes à emporter ou cuisinées, des crêpes et des frites faites sur place. Les galettes sont élaborées à base de farine d'appellation IGP transformée au moulin de la Fatigue à Vitré. Les crêpes sont fabriquées avec une farine bio fournie par moulin de Quinampoix, à Rimou.

Christèle a créé son entreprise de vente de galettes et de crêpes sous l'enseigne Ty Kristel, en juillet 2024.

Son food-truck est présent à Romagné, le samedi, de 10 h à 13 h 30, à proximité du parking de l'arrêt de bus.

Contact : Ty Kristel - 18, rue du Doué
Tél. : 06 52 61 78 42



Sans oublier le Katriso

Tout le monde connaît le bar-bureau de tabac-PMU de Romagné, pour se rafraîchir ou se réchauffer avec une boisson. Mais savez-vous que le Katriso vous propose également une petite restauration sur place le samedi midi (pain-saucisse, filet mignon...). Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, Sylvie Roinson saura satisfaire les petites et les grandes faims.

Le Katriso - 18 rue Nationale

Ouvert tous les jours de 7h à 20 h sauf le samedi (ouverture à 8h30) et le dimanche (9h-13h).



Un marché de Noël festif

Le marché de Noël, organisé conjointement par l'Union des entreprises de Romagné et la municipalité, s'est déroulé dimanche 8 décembre dernier, salle de l'Atrium. De nombreux exposants, commerçants, artisans et producteurs locaux ont présenté leurs produits et savoir-faire : bijoux, jouets en bois, parfums, coffrets cadeau, miel, jus de pomme et produits du verger, coffret de vins, livres, couronnes, bougies, boules de Noël personnalisées... Des représentants du lycée hôtelier Sainte-Thérèse de La Guerche-de-Bretagne ont aussi effectué tout au long de la journée des démonstrations culinaires.



Sans oublier les animations gratuites : balade en calèche photo avec le Père Noël ou déambulation d'un magicien dans les allées. Et, un ticket de tombola a été délivré pour chaque achat.

Téléthon : plus de 3 000 € récoltés

Les animations du Téléthon ont attiré une foule nombreuse le 24 novembre dernier à Saint-Hilaire-des-Landes où diverses activités ont été organisées.

Les départs se sont succédé au Pôle des Landes, où la municipalité a offert café et chocolat chaud.

Un point de ravitaillement, proposant du jus d'orange, de l'eau et des quatre-quarts, a été mis en place par la commune de Romagné et servi par le club des Primevères, près de l'Ehpad Saint-Joseph de Chaudeboeuf. L'arrivée des participants s'est déroulée à la salle des fêtes Les Korrigans de Saint-Sauveur-des-Landes.



Au total, 409 personnes ont pris part aux diverses activités proposées, telles que le VTT, le cyclo, la marche, les courses et les balades en famille. Les élèves de l'école Louis-Malassis de Saint-Hilaire ont également contribué à la collecte de dons en organisant une course du muscle le 29 novembre. Le montant total des dons récoltés lors de cette journée s'élève à 3 192,50 €. Une somme impressionnante qui témoigne de l'engagement et de la générosité des participants et des bénévoles. Merci à eux pour leur engagement et leur générosité !

La cérémonie du 11 novembre

Lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918, la commune de Romagné a rendu



hommage aux morts pour la France. Après avoir effectué la levée des couleurs, le maire, Cécile Parlot a déposé la gerbe sur le monument, en présence des représentants des anciens combattants, d'élus et du public. Et, le Romagné Breizh Band a clôturé magistralement la cérémonie en musique, avant le pot de l'amitié servi en mairie.

La Classe 4 a fêté son chiffre

La Classe 4 a fêté son chiffre le 28 septembre dernier avec toutes les générations de Romagnéens concernés. Après la célébration et la séance de photos, tout le monde s'est retrouvé autour d'un repas convivial à la salle de l'Atrium (175 adultes et 13 enfants). Après le temps libre de l'après-midi, retour au même endroit pour la galette saucisse et la soirée dansante. Une très belle journée pour tous les participants. Bravo à toute l'équipe organisatrice !



Quelques dates à retenir

Le vide-grenier en mai

Le traditionnel vide-grenier organisé par l'Association des commerçants de Romagné aura lieu le 18 mai prochain. Venez à la rencontre des nombreux exposants. Avec des animations pour les enfants et la restauration sur place. Comme les éditions précédentes, si vous souhaitez exposer, rendez-vous le matin même sur place pour prendre votre emplacement.



Le vélo en juin

Le prochain événement vélo aura lieu le dimanche 1er juin prochain sur le même circuit que 2024 (arrivée devant la pharmacie). Trois courses au programme : à 13h les « access » 1 et 2 ; à 13h02 les « access » 3 et 4 et à 15h15 la course de la journée avec les « open » 2 et 3 et les « juniors ». Restauration sur place.



L'événement moto cross en juillet

2025 est une année pas comme les autres pour le Moto club de Romagné. En effet, il s'est vu confié l'organisation du championnat du monde FIM de motocross junior qui se déroulera sur le circuit des Vallées de Thouru les 5 et 6 juillet prochain. Le Mondial Juniors est généralement une vitrine pour les futures stars du motocross et accueillera de très nombreuses nationalités. Ce sera donc une grande fête populaire qui se déroulera sur toute la semaine, entre l'accueil des équipes et les épreuves pendant le week end. Nous aurons l'occasion de vous en reparler dans le prochain numéro. Pour en savoir plus : www.motoclub-romagne.com, Facebook ou Instagram



La Classe 5 en septembre

Comme chaque année, Romagné fête le dernier chiffre de l'année en cours. Place à la classe 5 qui se réunira le 20 septembre prochain, toutes générations confondues. Vous voulez en savoir plus ?

N'hésitez pas à prendre contact avec Corine Chavoix. Tél. : 06 43 31 94 16 Mail : corine.chavoix@orange.fr



L'Agence Locale de l'Énergie au service de votre rénovation énergétique

L'Agence Locale de l'Énergie (ALE) du Pays de Fougères assure une mission de service public dédié aux habitants, aux communes et aux professionnels (Petit tertiaire privé) du Pays de Fougères. Créée en 2005, elle joue un rôle important dans l'accompagnement des projets de rénovation énergétique. Son objectif est de fournir des conseils neutres et objectifs, afin de garantir des travaux de qualité et d'éviter les arnaques.

Avec Rénobatys, service dédié aux particuliers et entreprises du petit tertiaire privé, l'ALE du Pays de Fougères a accompagné de nombreuses personnes dans leurs projets de rénovation, en les aidant à optimiser leur consommation énergétique et à réduire leurs factures. Elle dispose également d'une mission spécifique sur la précarité énergétique, afin de soutenir les ménages les plus vulnérables.



Un service neutre et objectif

L'un des principaux atouts de l'ALE est son objectivité. Ses conseillers ne vendent aucun produit et ne sont affiliés à aucune entreprise commerciale. Leur seul objectif est de fournir gratuitement des conseils techniques, juridiques et financiers adaptés aux besoins des particuliers sous l'impulsion de Fougères Agglomération et Couesnon-Marches-de-Bretagne.

Cette neutralité garantit que les recommandations sont basées uniquement sur des critères de faisabilité technique, de performance énergétique et environnementale, et de rentabilité économique globale. En 2024, Rénobatys a

répondu à 1 500 sollicitations, organisé 650 rendez-vous et accompagné 170 ménages, et 150 ménages en situation de précarité énergétique.

L'accompagnement à la rénovation énergétique se déroule en quatre étapes :

- La définition du projet de rénovation : lors du premier échange avec le conseiller, vous dégrossissez votre projet et évaluez votre besoin. Un premier estimatif financier du projet est produit et les aides financières sont identifiées.

- Le bilan énergétique : une étude thermique peut être réalisée à la demande, pour identifier les faiblesses du logement ou des locaux et les désordres potentiels.

- Les travaux et le financement : ils seront définis en fonction du confort et du gain énergétique recherchés ainsi que du budget. Leur chiffrage permet d'affiner le prévisionnel et d'associer les aides financières mobilisables.

- Le suivi des consommations : suite aux travaux, on constatera si le confort recherché ou les économies d'énergie ont bien été atteints.

Un accompagnement complet et personnalisé

L'ALE vous aide également à identifier et à mobiliser les nombreuses aides financières disponibles pour la rénovation énergétique. Ces aides peuvent provenir de dispositifs

nationaux, locaux ou privés.

Elle propose un accompagnement complet et personnalisé, qui se traduit par un ou deux rendez-vous en bureau, pouvant donner lieu à une visite à domicile et des échanges sur les devis et/ou les aides financières. Le service est financé par les EPCI : Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne.

Comment Contacter l'ALE du Pays de Fougères ?

Pour démarrer votre accompagnement vous pouvez contacter :

Rénobatys au 02 90 80 20 00.

L'agence est située au Fil, 1 rue de la Moussais, 35300 Fougères.

Vous pouvez également les contacter par email à l'adresse : contact@ale-fougères.bzh.

Informations : www.ale-fougères.bzh/



Changement d'adresse : signalez-le en mairie

N'oubliez pas de signaler tout changement d'adresse, même si vous restez à Romagné, pour éviter notamment de vous faire radier des listes électorales. En effet, la mairie voit régulièrement revenir des courriers (carte électorale, etc.). Elle renvoie alors un autre courrier pour prévenir de la radiation et chaque fin d'année, elle procède aux radiations des électeurs qui n'ont pas répondu. Signalez tout changement d'adresse par téléphone ou en venant à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.



S'inscrire sur les listes électorales et vérifier sa situation

Petit rappel : les inscriptions sur les listes électorales sont reçues toute l'année.

Vous pouvez le faire auprès de la mairie (sur place ou par voie postale) ou via le site www.service-public.fr.

Documents à présenter : une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement suite à la journée de citoyenneté. Pour s'assurer de sa situation électorale, vous pouvez utiliser le téléservice « Interroger sa situation électorale ».

Il vous permet de vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données.

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

Agenda des activités à Romagné

Pour suivre l'agenda des activités à Romagné, n'hésitez pas à vous rendre sur le site de la mairie :

www.romagne35.bzh - rubrique activités.